

tion : "le peuple qui paye, ne doit-il pas avoir un contrôle sur ses deniers, &c. &c. &c. ?" tout a été inutile, après beaucoup, ils voulaient voter pour Mr. Ogden, ils l'ont fait. C'est ainsi que notre ville vient de se voir de nouveau condamnée à être représentée par un homme qui ne cesse de dire au peuple "qu'il n'a sous ses yeux, des monumens frappans, qui attestent l'intérêt qu'il a toujours montré pour la ville des Trois-Rivières," tandis qu'il s'est efforcé, par le Bill de l'Union, celui des Bureaux d'enregistrement, son adhésion aux mesures arbitraires, de d'administration, &c. &c. &c. d'accélérer la destruction de l'existence politique des Canadiens. Ils ont plusieurs de nos concitoyens, refusé leurs suffrages à Mr. Berthelot homme indépendant et instruit qui est voué, en dépit de la fureur Ecossaise, à la généreuse et intrépide défense des droits et de la liberté des Canadiens. Ce qui nous console, c'est que nous sommes persuadés que ces Canadiens ne seront pas longtems sans s'apercevoir qu'ils ont été indignement trompés par des personnes dont ils auraient dû se méfier, vu qu'elles étaient forcées, sous peine de perdre leurs places, de calomnier la majorité de la chambre, afin de faire approuver une administration qui s'avilit de jour en jour, par toutes sortes de vexations et de mesures injustes. L'on a pris avantage du mot administration pour le faire prendre pour celui de gouvernement et ainsi calomnier et représenter comme ennemis du meilleur des gouvernemens, ceux qui ne le sont que d'une administration sujette à rappel pour ses actes arbitraires. Que l'on s'étonne maintenant!

Qu'il est beau de voir le Bourg de Sorel, sous les yeux du gouverneur, témoigner une indépendance que le pays n'oubliera jamais! Le Procureur du Roi, Mr. James Stuart a été rejeté, et le Dr. Nelson de St. Denis élu. Et la ville des Trois-Rivières, ou la ville des Trois-Rivières, s'est mise au dessous d'un Bourg ci-devant désigné comme éminemment pourri et gâté par la gangrène Bureaucratique, mais à présent bien purifié! Honneur, honneur aux gens de Sorel!

Heureusement qu'il y a ici un grand nombre de Canadiens qui n'ont pas à se reprocher de s'être laissé endormir par les assurances mielleuses des Bureaucrates qui sont les premiers à les mépriser. A l'appui de cette assertion, nous aurons l'occasion d'en dire assez long, sous peu, le public les appréciera ces Messieurs à leur juste valeur.

NOUS avons beaucoup de faits à mettre sous les yeux du public, qui le convaincront de la liberté et de la justice des Bureaucrates.

DANS notre dernière feuille, nous avons fait attention à la conduite des Bureaucrates, occasionnée par la fureur de Mr. Kerr, employé du gouvernement, et représentant M. Ogden, lorsque Mr. Mondelet commença à faire voir l'injustice avec laquelle la chambre avait été traitée par son Excellence le gouverneur en chef qui dans sa harangue, avait accusé les membres d'avoir manqué à leurs sermens! S'ils avaient, ces Bureaucrates, connu le principe sur lequel repose l'organisation de notre Législature, ils auraient vu sans peine que le gouverneur, le conseil et la chambre sont trois branches égales, dont l'une n'est pas plus privilégiée que l'autre, que les erreurs ou les injustices de l'une, sont aussi justiciables de l'opinion publique, que celles d'aucune des autres; ils auraient senti combien il est injuste et en même absurde, anti-britannique et tout à fait ottoman, de prétendre qu'il ne faut pas faire de réflexions sur le gouverneur! Que de tels gens seraient méprisés en Angleterre! Ils veulent s'assimiler à l'Angleterre et ils font

cette Isle de la vraie liberté, la grâce de la représenter sous la forme tyrannique de la Turquie!

Il est vrai que l'expression dont Mr. Mondelet a fait usage, dans son discours sur le Hastings, était forte, mais il nous semble qu'il eût été plus juste et plus analogue à la liberté que l'on doit accorder à tout sujet anglais, de le laisser parler et de montrer ensuite au public que Mr. Mondelet n'avait pas le droit de censurer la conduite du gouverneur. Mr. Mondelet savait si bien que la conduite de Mr. Kerr représentant Mr. Ogden, ainsi que celle des autres Ecossais, était aussi arbitraire et aussi inconstitutionnelle que celle dont l'administration a fait preuve depuis quelque tems, qu'il aurait insisté à parler et aurait montré au doigt ce qu'il n'avait fait qu'indiquer, n'eût-il pas craint de faire verser du sang Canadien.

Que ces Messieurs sachent qu'ils se trompent grandement s'ils ont la MODESTIE de croire que la clique Ecossaise l'a emporté, non, l'humanité seule a porté Mr. M. à discontinuer, avec d'autant moins de difficulté que cette extravagance de la part des Bureaucrates, lui a donné la mesure de leurs préjugés et du peu d'effet qu'auraient eu sur eux les meilleures raisons. Soit dit en passant, puisqu'ils aiment les argumens à coup de poing, ils auraient probablement dès ce moment, conçu quelque aversion pour cette espèce de logique. Nous nous bornerons pour le moment, à dire que si les Canadiens veulent réfléchir un instant, ils verront de quelle sorte de gens se compose la Bureaucratie, puisqu'elle se permet de traiter le peuple Canadien, dans la personne de ses représentans, de démagogues, de Marats, de Robespierre, &c. qu'elle échouerait si elle pouvait, ceux qui ont le courage de les braver, pour dénoncer à leurs compatriotes, la haine qu'ont pour eux, non pas les anglais en Angleterre, mais une poignée de gens rendus pour de l'argent à une administration qui rougirait apparemment de s'entourer d'honnêtes gens, puisqu'elle chasse, casse et DISGRACIE ceux qui ne pensent pas comme elle. Peut-être les Bureaucrates porteront-ils la SAGESSE au point de vouloir convaincre les gens, qu'une administration est infallible! Oh non! Il faut leur supposer un peu plus de sens commun. Comment donc, Messieurs, justifierez-vous votre Dieu terrestre? Est-ce en prouvant que votre cause est celle de l'injustice et de la tyrannie, puisque vous ne voulez pas permettre qu'on vous le démontre! Mais nous, nous rions de vos menaces, il ne s'agit plus du poing, ni des batailles, mais bien de vous prouver la constitution à la main, que vous ne la connaissez pas et que vous montrez par votre propre conduite, que la Constitution selon vous n'est pas autre chose, que votre volonté. Mais à une autre fois, en voilà ASSEZ POUR AUJOURD'HUI.

EN parcourant l'écrit de Mr. Lecomte, jeune Monsieur de cette ville recommandable par son patriotisme, que penser de la fureur Ecossaise qui a éclaté contre lui! Il est très honorable pour cet excellent citoyen d'être l'objet de l'exécration Bureaucratique, lorsqu'il en trouve la source dans la conduite ferme et anti-servile qu'il avait tenue en public.

Il est un autre acte de ce Monsieur qui lui fait beaucoup d'honneur. Lorsque les Bureaucrates promenaient pour s'AMUSER (il paraît que ces Messieurs aiment les jeux d'ENFANCE) un parti dont nous avons parlé dans notre dernière feuille, il eût l'intrépidité de faire arrêter la Carrosse de Triomphe et dénonça l'indignation qu'il excitait dans le public cet acte de bassesse des Bureaucrates. Le Pantin fut en conséquence prudemment soustrait par les Bureaucrates. MM. Leblanc, Courval, Buisson, Craig, Edouard

Rousseau, Blonein, Parent étaient arrivés aussi avec Mr. Le Comte, ils sont priés d'agréer les remerciemens les plus sincères de la part de celui que désignait le Pantin. — Ils ont plus mérité de la cause canadienne que l'on avait insultée dans la personne d'un citoyen qui n'a pas grand droit peut-être à la considération du public, mais qui au moins avait bravé la fureur Ecossaise pour venger les Canadiens traités comme des séditeux, par l'administration du Lord Dalhousie. — et c'est pour cela que ces Messieurs les Ecossais l'ont représenté sous la forme d'un Pantin, c'est à la réputation d'un discours qui les avait rendus furieux! Pauvres gens!!!

Pour être publié dans La Minerve, l'Argus et le Canadian Spectator.

MR. L'EDITEUR,  
Comme il paraît que dans ce moment de crise l'observation des lois est arrêtée, je crois n'avoir rien de mieux à faire que d'exposer au grand jour une série d'événemens qui ont eu lieu ces jours derniers en cette ville. Dans la nuit qui précéda le triomphe de Monsr. Ogden, j'entrai dans une boutique de marchand où se trouvaient plusieurs bureaucrates; dont l'un d'eux, J. Bell, dit à un Canadien, qu'il n'était pas si saoul aujourd'hui qu'hier. Là-dessus j'observai que ce n'était pas reprocher un si grand défaut à un homme. A peine eus-je prononcé ces paroles, que Mr. James Hastings Kerr, magistrat de cette ville s'élança sur moi avec fureur, tentant de me renverser pardessus le comptoir sur lequel je m'étais appuyé. Heureusement, il manqua son coup, et je me vis assailli par six, n'ayant d'autre secours que le Canadien qui se trouvait là et qui m'aida à me débarrasser. Je sortis enfin de ce guet-apens avec deux contusions assez légères. Mr. Kerr avec une générosité affectée, mais toujours furieux, me donna cependant la main.

Le lendemain après-midi, arriva ce Monsieur, avec une mine furibonde, accompagné de trois forts de la halle et de Philippe Burns, grand connétable qui s'établirent en dedans du seuil de la porte malgré la défense de Mr. Pierre Desfossés, chez qui je demeure comme commis, et Mr. Kerr me demanda alors s'il était vrai que je me fusse vanté qu'il m'avait demandé pardon; je lui dis que cela était faux. Les altercations les plus violentes, à poings fermés, eurent lieu entre lui et moi; cet homme, auparavant si judicieux et si libéral, me traita de polisson, &c. &c. Perdant toute patience, j'élevai la voix et dis à Mr. Kerr qu'il s'exposait. — Ne me frappez pas, dit-il, car je vous fais traîner en prison! Le grand connétable était là en effet pour ordonner à ses satellites de m'entraîner au moindre signe. J'ai cependant à me féliciter de m'être contenu, car je ne sais à quel excès ils se seraient portés contre moi. Et d'ailleurs ne puis-je pas proposer les questions suivantes sur cette dernière querelle? Premièrement, Mr. Kerr a-t-il fait un rassemblement, en violant l'asile d'un citoyen paisible et y venant dans l'intention d'y rosser de corps un jeune homme déjà attaqué à tort. En second lieu, Mr. Kerr a-t-il dépassé les limites de l'habitation des gens pour insulter et provoquer un individu au point de se faire frapper dans l'intention d'interposer ensuite l'autorité magistrale dans sa propre cause.

Le bruit court de plus que je dois me faire maltraiter par des bureaucrates tant innés qu'achetés; ils sont en assez grand nombre pour y réussir quoique je ne les craigne pas seuls à seuls, d'ailleurs je m'estimerais heureux d'entrer en lutte pour la cause de mon pays et d'être vaincu ou vainqueur ne peut changer le moins du monde les sentimens d'un vrai Canadien, ami de son Roi et de son Pays.

ANTOINE LECONTE

Trois-Rivières, 28 Juillet, 1827.

MONTREAL

MERCREDI, 1 AOUT, 1827.

L'Election pour le Comté d'York a commencé hier à St. Eustache, à 10 heures du matin. Les quatre Candidats ont fait des discours, ainsi que Messieurs Scott et Raizene. Ou a lu aussi divers documens, et des